

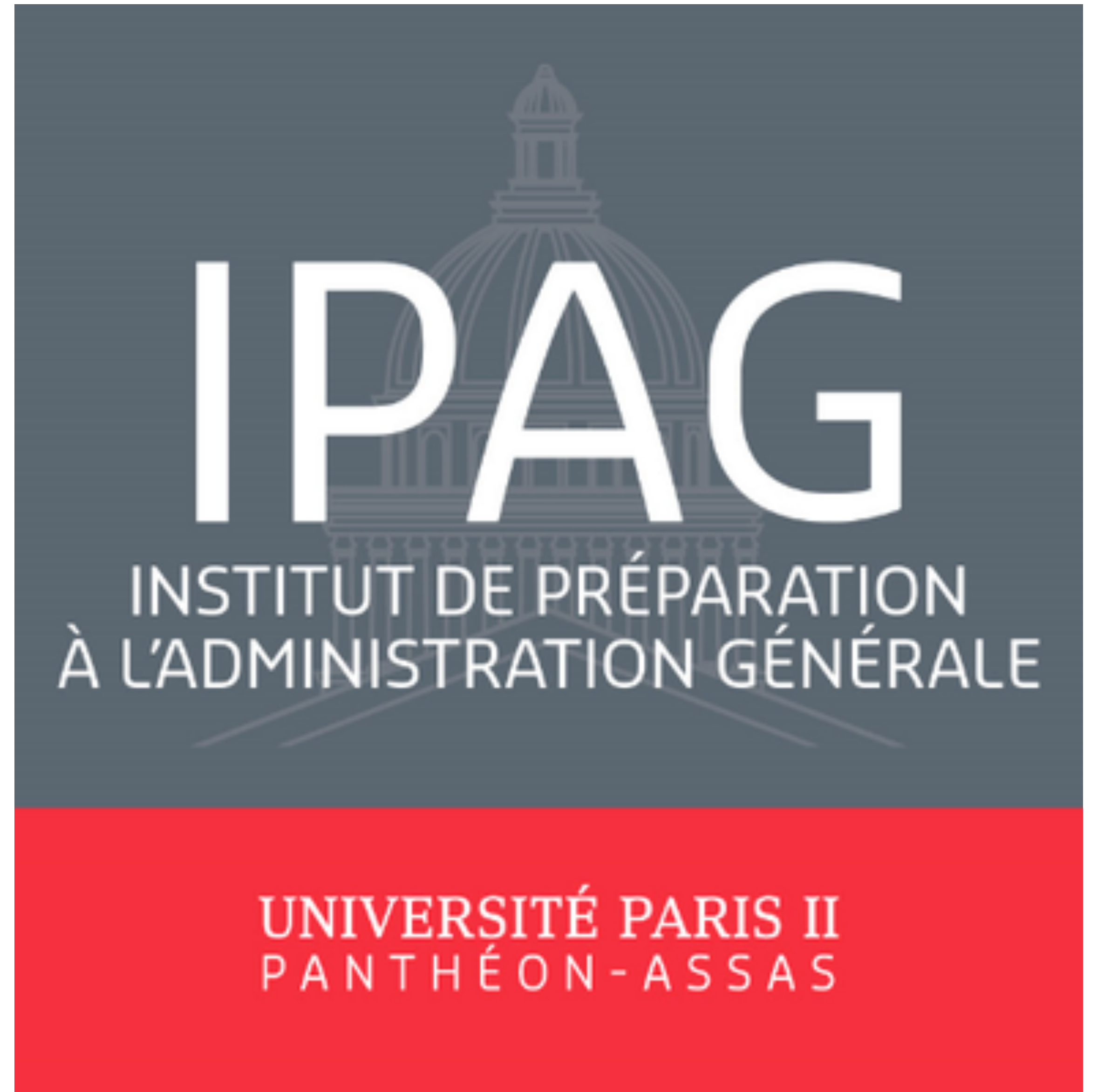
Préparation d'été aux IRA

PC-IRA d'été à distance

20 mai 2021

Avant le concours

Préparation et entraînement



La préparation

Travail personnel et travail avec l'IPAG

- Des fascicules / documents mis à disposition pour l'IPAG pour les épreuves écrites travailler en autonomie guidée
- Des entraînement aux cas pratiques et aux QCM
- Un concours blancs
- Une préparation à l'oral, renforcée pour les candidats admissibles

Le cas pratique

1ère épreuve d'admissibilité - 4 heures - Coef. 5

L'épreuve de cas pratique d'actualité des politiques publiques relevant de l'Etat est un exercice de **projection professionnelle dans l'activité même d'un attaché** d'administration de l'État, adapté aux exigences pouvant être formulées vis-à-vis d'un futur élève d'IRA.

A partir des éléments du sujet, le candidat sera amené à exposer le fruit de sa réflexion par le biais d'une note argumentée présentant les points saillants de la problématique et les propositions tendant à y répondre, qu'il devra soutenir en les illustrant par les documents annexes opérationnels qu'il choisira de concevoir parmi la liste proposée par le sujet.

Cette épreuve comporte la production :

- d'une **note argumentée**, présentant la démarche suivie pour traiter la problématique et formuler des propositions de solution pratique ;
- de **documents opérationnels** visant à mettre en œuvre les propositions formulées (projet de courrier, fiche de procédure, projet de courriel, rétroplanning, organigramme, outil de communication, etc.).

Cette épreuve requiert du candidat d'**associer** à la connaissance des **politiques publiques** et leur compréhension, une première appréhension de l'**environnement administratif**, ainsi qu'un effort de **synthèse**, d'**analyse** et de **logique**, dans une optique de **démonstration de ses savoir-faire**.

Le **dossier**, de **30 pages maximum**, portera sur un ou plusieurs **thèmes** d'actualité des politiques publiques, connus à l'avance comme cela est actuellement le cas pour la première épreuve d'admissibilité des trois concours.

Le cas pratique

Accompagnement de l'IPAG

- 2 séances de méthodologie
- Un fascicule de méthodologie
- 6 cas pratiques (dont 1 concours blanc)
- 3 intervenants

Le QCM

2e épreuve d'admissibilité - 1 heure 30 - Coef. 2

L'épreuve de questionnaire à choix multiples est destinée à vérifier l'acquisition du socle minimal de connaissances exigées pour pouvoir suivre la formation en IRA, ainsi qu'à évaluer l'esprit de décision des candidats.

Elle comprend un maximum de 120 questions :

- pour **2/3 au plus**, dans les deux domaines suivants : **culture juridique et administrative** (droit constitutionnel ; institutions administratives ; droit administratif ; gestion des ressources humaines dans les administrations publiques) et **finances publiques** ;
- pour **1/3 au moins**, dans les deux autres domaines suivants : organisation, fonctionnement et politiques des **institutions européennes** et **culture numérique**.

Le **programme** de chaque domaine est précisé en [annexe à l'arrêté](#). Pour le domaine culture numérique, les questions peuvent porter tant sur l'utilisation des outils numériques que sur la connaissance de l'administration numérique.

L'évaluation de l'esprit de décision des candidats prend la forme d'un barème dont l'objectif est d'inviter à des réponses réfléchies et non choisies par défaut ou au hasard (voir la note de cadrage téléchargeable ci-dessous).

Cette épreuve a une durée d'1 heure 30 minutes et est affectée d'un coefficient 2. Chaque question appelle une réponse unique. Certaines questions pourront prendre la forme de courtes mises en situation.

Compte tenu des apports délivrés lors de la formation en IRA, les candidats ne chercheront pas, au terme de leur préparation, à acquérir en tous points le niveau résultant de l'obtention d'une licence dans les disciplines au programme. Ces concours sont en effet ouverts à tous les profils de compétences et à tous les domaines de spécialité, et requièrent seulement du candidat l'acquisition d'un niveau minimal de « culture administrative ».

Le QCM

Accompagnement de l'IPAG

- 1 séance de méthodologie par matière
- Un fascicule ou support par matière avec indication de progression
- 6 QCM (dont 1 concours blanc)
- 7 intervenants

L'Oral

L'épreuve d'admission - 30 minutes - Coef. 7

- 3 séances de méthodologie
- Oraux blancs possible le jour du concours blanc
- Accompagnement renforcée pour les candidats admissibles

Le concours

Choisir son IRA



INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE

ira
de nantes

institut
régional
d'administration



ira
DE LYON



Le choix de l'IRA

- Savoir où on souhaite être en poste : environ 50 postes en IDF et 30 en province
- Le concours d'octobre : nombreux poste pour le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Intérieur
- Un choix statistique limité
- Condition de vie et esprit de promotion

La scolarité
Après le concours

6 mois de formation

6 mois de stage

Déroulé de la scolarité

Du 1er mars au 31 juil.

- **La phase commune**

porte sur six grands domaines qui sont :

- domaine 1 sur la conduite de l'action publique,
- domaine 2 sur la gestion des ressources humaines,
- domaine 3 juridique,
- domaine 4 sur le pilotage des ressources (comptabilité, budget, analyse financière, audit, immobilier, achat public),
- domaine 5 sur le management,
- domaine 6 sur la communication et la transition numérique.

- **L'approfondissement**

les élèves choisissent trois domaines de formation selon les modalités suivantes :

- choix de 2 domaines parmi les 3 domaines que sont la gestion des ressources humaines, le domaine juridique et le pilotage des ressources ;
- choix d'1 domaine parmi les 2 domaines que sont, d'une part, le management et, d'autre part, la communication et la transition numérique.

- **Le classement (RCA et Mémoire)**

- **La contextualisation**

formation axée sur le métier (exemple des gestionnaires d'établissement d'enseignement), la famille de métiers ou le ministère (exemple des politiques portées par le ministère choisi) que doit retrouver l'élève lors de sa pré-affectation et, six mois plus tard, de son affectation comme titulaire

Le stage

Du 1er sept. au 28 fév. : pré-affectation puis stagierisation

- En poste
- Accompagnement par l'IRA (semaine de regroupement)
- Formation métier par son ministère
- Titularisation

Les métiers après l'IRA

- En administration centrale, déconcentrée ou en EPLE

- Ex de métiers :

Chef(fe) du bureau du droit des établissements privés et des affaires générales, gestion collective et contrôle de gestion, adjoint gestionnaire, Chargé de mission appui aux territoires

Adjoint au chef du bureau juridique et centre documentaire

Chargé de mission cohésion sociale

Adjoint au chef du bureau des libertés publiques
Responsable du pôle séjour-instruction

Chargé de contrôle de gestion et de performance financière

Adjoint(e) au chef de bureau de la coordination interministérielle

Adjoint(e) au chef de bureau Chargé(e) des affaires foncières et contentieuses

Adjoint(e) au chef du bureau de gestion opérationnelle de la DTSP du 93

chef du pôle communication interministérielle de l'Etat

Adjoint Chef du bureau des sécurités

Chef(fe) du bureau financier du secrétariat général commun

Chargé des missions représentation de l'État et vie politique

Adjoint au chef du bureau du cabinet et de la sécurité, chargé du suivi des établissements recevant du public (ERP)

Chargé de mission auprès du chef du pôle RH

Chef du pôle contentieux

Chef de la mission prévention des expulsions - Adjoint au chef du pôle logement prévention des expulsions

Référent de proximité chargé de la coordination et de l'appui au sein du secrétariat général commun (SGC) du Var.

Adjoint-e au chef de bureau des étrangers encadrant la section des mesures administratives et la section des interventions et des affaires générales

Adjoint(e) au chef du pôle asile

Adjoint(e) à la cheffe du bureau de l'accès au logement

Adjoint au chef du bureau de gestion opérationnelle de la DTSP 93 (DSPAP)

Chargé de mission au sein de la section du contentieux judiciaire et de l'excès de pouvoir

Coordonnateur budgétaire

Chargé de mission offre de soins

Chargé de mission régional mutations économiques

Chargé.e de mission responsable appui méthodes, audits et contrôle interne au service Gestion Financière et Méthodes (SGFM) du département du Fonds Social Européen (FSE)

Chargé.e de développement de l'emploi et des territoires

Instructeur(trice) plans de sauvegarde de l'emploi et ruptures conventionnelles

Chargé.e de mutation économiques

Cadre en charge de missions de gestion et de contrôle budgétaire, contrôle de gestion et démarche qualité au sein du service inclusion sociale-solidarités

Rapporteur CNDA

chargé de mission « Etat exemplaire »

Chargé de mission légume

Chargé de mission mer et montagne

Liens

Contact : jeremy.audinet@ac-versailles.fr / ipag@u-paris2.fr

- <https://www.fonction-publique.gouv.fr/reforme-des-epreuves-des-concours-dacces-aux-ira>
- <https://ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr/presentation.html>
- <https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/rapports-de-jury>
- <https://ira-bastia.gouv.fr>
- <https://www.ira-lille.gouv.fr>
- <https://www.ira-lyon.gouv.fr/>
- <https://www.ira-metz.gouv.fr>
- <https://www.ira-nantes.gouv.fr>
- <https://ipagdeparis.u-paris2.fr/fr>